

**Tirants d'eau autorisés pour les descentes programmées**

(Arrêts aux appointements de Vatteville-la-Rue et au quai de Radicatel)

Ces renseignements sont des prévisions. Les tirants d'eau réellement praticables seront fixés pour chaque cas par le Service du Pilotage.

Ils concernent des navires d'une vitesse réalisable en rivière supérieure à 12 noeuds équipés d'un radar utilisable en rivière, partant de Moulineaux ou de Grand-Couronne. Pour les navires d'une longueur supérieure à 200 m, consulter le Service du Pilotage.

Date	HEURES LOCALES	Descente programmée (Vatteville-la-Rue)	Descente programmée (Vatteville-la-Rue)-Radicatel
septembre 2017			
1 <sup>er</sup>	06h10	10 m 40	10 m 60
2	07h40	10 m 60	10 m 60
3	08h45	10 m 60	10 m 60
4	09h35	10 m 60	10 m 60
5	10h20	10 m 60	10 m 60
6	11h00	10 m 60	10 m 60
7	11h40	10 m 60	10 m 60
8	12h20	10 m 60	10 m 60
9	12h55	10 m 60	10 m 60
10	13h30	10 m 60	10 m 60
11	14h10	10 m 60	10 m 60
12		Descente Directe T.E = Feuille de Prévisions	
13	03h05	10 m 60	10 m 60
14	03h55	10 m 60	10 m 60
15	05h15	10 m 60	10 m 60
16	06h55	10 m 60	10 m 60
17	08h10	10 m 60	10 m 60
18	09h20	10 m 60	10 m 60
19	10h25	10 m 60	10 m 60
20	11h15	10 m 60	10 m 60
21	11h50	10 m 60	10 m 60
22	12h25	10 m 60	10 m 60
23	12h55	10 m 60	10 m 60
24	13h25	10 m 60	10 m 60
du 25 au 30		Descente Directe T.E = Feuille de Prévisions	

Les tirants d'eau ci-dessus sont ceux autorisés en Seine. (h = 4,30 m).

Des diminutions peuvent être imposées pour certains postes à quai à certaines époques de l'année. En conséquence, les Affrêteurs, les Consignataires et les Courtiers Maritimes sont invités à se mettre en rapport avec le Commandant de Port avant de fixer le tirant d'eau de leurs navires au départ.

LE HAVRE, le 31/05/2017

Le Pilote-Major